

SÉNAT

GUY PENNE

SÉNATEUR DES FRANÇAIS
A L'ÉTRANGER
VICE-PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA DÉFENSE DU SÉNAT

République Française

Paris, le 4 mars 1993

Monsieur Pierre BEREGOVY
Premier Ministre
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Les événements qui se déroulent au Rwanda soulèvent une grande inquiétude chez les Français qui résident actuellement au Rwanda et au Burundi.

Dans l'esprit des déclarations faites par le Président de la République à la Conférence de La Baule, la plus grande circonspection devrait inspirer notre politique pour vérifier si les exigences démocratiques sont bien respectées actuellement au Rwanda.

La France se trouve très impliquée et il me semble que votre position d'arbitre est indispensable pour définir une position claire entre le Ministère des Affaires Étrangères, la Coopération et la Défense.

De la même façon que nous avons suspendu notre coopération au Togo, il me paraîtrait aujourd'hui nécessaire d'avoir la même attitude au regard du Rwanda, dans l'attente du rapport de la Commission des Droits de l'Homme dans ce pays.

Certes, il ne s'agit pas d'abandonner nos ressortissants mais la réduction des troupes d'intervention s'impose et leur mission devrait être limitée à la protection de nos compatriotes et à la poursuite des actions humanitaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Guy PENNE

